

DECISION DE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL D'UNE S.A.S.U

S.A.S.U A.T.S.P SECURITE PRIVEE

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 500 euros

Siège social : *Le Pôle – 333 cours du 3ème Millénaire – 69800 Saint Priest Cedex*

Registre du commerce et des sociétés de Lyon - Siren 828 936 583

Décision de l'associé unique président du 11/03/2024

Le 11/03/2024, A *Saint Priest*

Le soussigné HOANG Patrick associé unique et président de la société
A.T.S.P SECURITE PRIVEE a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de modifier le siège social de la société qui sera transféré à l'adresse suivante :

*18 rue Claude Bernard
26100 Romans Sur Isère*

Ce changement prendra effet à compter du 25/03/2024.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique, compte tenu de la décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« Le siège social de la société est *fixé au 18 rue Claude Bernard – 26100 Romans Sur Isère. Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance et en tout autre lieu suivant décision extraordinaire des associés* »

Le reste de l'article reste inchangé.

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le président,
HOANG Patrick

ATSP SECURITE PRIVEE
LE POLE
333 CRS DU 3eme MILLENAIRE
69800 SAINT PRIEST
SIRET : 828 936 583 00024
AUTORISATION N°AUT-069-2116-05-30-20170606222